

ment aux enfants du lait et du pain le midi, car ces enfants sont insuffisamment nourris. Aucun budget ne devrait légiférer à l'encontre de la nature humaine; n'empêche que c'est précisément ce que nous faisons aujourd'hui. Libre au ministre d'adopter ces résolutions en vitesse; le plus rapidement il le fera, le mieux ce sera, car à mon avis, la classe ouvrière de notre pays va regarder ce budget comme le plus impopulaire que nous ayons eus jusqu'ici parce qu'il ne tient aucun compte des obligations familiales. Il y a en cette Chambre des médecins qui pourraient nous parler des effets nuisibles des mauvais logements et du coût élevé de l'existence. Et au sujet du revenu du travail, on doit en verser près de la moitié pour acquitter le loyer et dans ces conditions, il est impossible de se trouver une chambre même aux prix fabuleux que nous devons payer présentement. Voici un homme, le magnat des viandes, M. Taylor, qui impose des taxes et des sanctions, nous présente un plan en vue de réglementer nos approvisionnements de vivres dans un pays d'abondance. Que connaît-il sur la question des vivres? N'empêche qu'il peut imposer un tel fardeau à la population, qu'il peut traîner quelqu'un devant les tribunaux et lui faire payer une amende allant jusqu'à \$5,000. Je regrette l'avoir à le dire. Cependant, il y a chez nous les gens pauvres qui n'ont pas de nourriture, qui n'ont pas même une chambre où loger leurs enfants. Je représente une circonscription industrielle, l'une de celles qui ont fourni le plus grand nombre de soldats au Canada, tant dans l'armée de réserve que dans l'active. Il y a dans cette circonscription beaucoup de gens qui ont perdu leurs fils sur terre, sur mer et dans les airs au cours de cette guerre, et je puis vous assurer qu'ils ne sont pas en mesure d'acheter la nourriture ou le charbon nécessaires. Certaines des denrées qu'ils peuvent se procurer ne conviennent pas à la consommation humaine, bien qu'elles soient soumises à la régie d'hommes comme M. Taylor et les autres qu'on envoie à travers le pays. Le maintien de ces primes coûte environ 80 millions de dollars. Les taux s'accroissent pendant que le revenu du capital disparaît presque complètement, devant l'obligation qu'a le père de nourrir ses enfants.

J'ai parfois attiré l'attention de l'auditeur général sur ce point. Il faut considérer la cause et l'effet sur le revenu du capital des contribuables. On pourrait tout aussi bien faire disparaître les fonctions de l'auditeur général, car il ne peut rejeter une dépense. Mes reproches ne s'adressent nullement au titulaire; c'est le principe même que je condamne. L'auditeur général est un bon citoyen, un excellent fonctionnaire. Mais les membres

[M. Church.]

du Parlement ont perdu tout contrôle des dépenses, et lorsqu'il s'agit d'un régime d'impôt, qui absorbe 50 p. 100 du revenu individuel, nous devons en connaître la cause et en prévoir les effets.

On nous soumet le premier paragraphe de certaines résolutions que je combats depuis l'exposé budgétaire, et nous avons à adopter toute une série de taux sans en modifier un iota. Comment la population arrivera-t-elle à acquitter ces impôts? Elle sera dans l'impossibilité de le faire. Le principe adopté semble le suivant: "On donnera à celui qui a... mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a."

Devant les montants effarants de ces dépenses que l'on fait dans tout le pays, je reste confondu. Je n'ai pas voté en faveur du budget. Nous sommes témoins d'extravagance dans les convois des chemins de fer, et nous savons que dans tout le pays les contribuables gémissent sous le poids d'impôts qu'ils ne peuvent acquitter. En face d'un budget de 5 milliards, on semble ne rien pouvoir faire en faveur de ceux qui n'ont pas de revenu ou dont le revenu leur est enlevé, en faveur des pensions de vieillesse. Tout le revenu du capital passe en nouvelles dépenses de loyer, de taxes, d'assurance, de nourriture, de vêtements, et le reste. Il faut passer par toutes sortes de tracasseries, car c'est tout ce qu'elles sont. Il faut subir les tracasseries de ces régies de toutes sortes qui nous conduisent devant les tribunaux. Des familles qui depuis trois ou quatre générations n'avaient jamais comparu devant un tribunal, se sont vues traînées en cour et condamnées à des amendes aussi onéreuses que \$5,000. Cette besogne est exécutée par des professeurs et des pédants qui s'appliquent à diminuer le revenu du petit salarié. Ils le privent de sa nourriture, même de son pain.

Le ministre doit percevoir les fonds; c'est, comme je le disais hier, un homme consciencieux et un gentilhomme. Je prise fort le travail qu'il accomplit. J'ai aussi beaucoup de sympathie pour son collègue voisin et pour les excellents fonctionnaires qui secondent ses efforts. Je leur signalerai, toutefois, que l'exposé budgétaire de sir Kingsley Wood n'a rien changé au barème des impôts ou réduit les exemptions. Je n'en citerai aucun détail, mais je tiens à signaler qu'on n'a pas modifié la cédule britannique. On n'a imposé aucune taxe de vente.

On peut tenir à cet alinéa autant qu'on voudra. Je ne soulève pas ce point pour la première ni pour la dernière fois. Ceux qui gagnent de petits salaires ont beaucoup de peine à assurer la nourriture, le vêtement et le logement à leurs enfants. Nous ferions aussi bien de renoncer à nos espoirs de mettre la population à l'abri de la crainte et de l'in-